

Méthodes chimiques et biologiques : expertise européenne et normalisation

Participation aux GT T95F

*Hubert Grossel Ifremer LER-PAC, Laurence Miossec Ifremer
Dyneco Vigies*

Février 2012

Programme scientifique et technique
Année 2011

Rapport faisant le bilan des contributions
et appuis aux travaux d'Aquaref



Avec l'approbation de



et le soutien de



Contexte de programmation et de réalisation

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du programme d'activité AQUAREF pour l'année 2011

Auteur (s) :

Hubert Grossel
membre du GT T95F
hubert.grossel@ifremer.fr
LER-PAC IFREMER / La Seyne sur Mer / France

Laurence Miossec
Coordinatrice DCE
laurence.miossec@ifremer.fr
FREMER Dyneco Vigies, rue de l'île d'Yeu BP 21105 44311 Nantes Cedex 03

Les correspondants

Onema : **Yorick Reyjol, DAST, yorick.reyjol@onema.fr**

Référence du document :

Hubert Grossel Ifremer LER-PAC, Laurence Miossec Ifremer Dyneco Vigies Méthodes chimiques et biologiques : expertise européenne et normalisation - Participation aux GT T95F

Droits d'usage :	<i>Accès libre</i>
Couverture géographique :	<i>National</i>
Niveau géographique :	<i>National</i>
Niveau de lecture :	<i>Professionnels, experts</i>
Nature de la ressource :	<i>Document</i>

La participation d'Ifremer aux actions Afnor/Aquaref a porté sur deux réunions du groupe Afnor T95F « qualité écologiques des milieux aquatiques » à la Plaine Saint Denis, les 3 mars et 9 juin 2011 (cf CR des réunions en annexe).

Les actions ont porté :

- Sur la lecture des textes proposés et soumis à la discussion du groupe T95F,
- Sur un examen spécifique concernant le projet EN 16260 « Qualité de l'eau – Etudes visuelles des fonds marins utilisant un matériel d'observation tracté et piloté à distance pour la collecte de données environnementales », incluant une synthèse des avis en interne Ifremer, et envoi de remarques sur le projets à l'Afnor le 19 juillet. Ces informations sont reprises dans le courriel de l'Afnor du 20 juillet (en annexe).
- Sur l'examen du projet de norme prXP T90-701 « Echantillonnage au chalut à perche des communautés de poissons dans les estuaires »
- Sur la finalisation du projet de norme EN 15972 « Guide pour l'étude quantitative et qualitative du phytoplancton marin ». La présence de l'Ifremer au GT T95F a abouti, après de nombreuses relances, à ce que la chlorophylle reste un paramètre indicateur de la biomasse phytoplanctonique, et à préciser clairement que pour les stratégies de surveillance menées dans un cadre international, ces dites stratégies doivent être élaborées par les panels des experts internationaux concernés.

**Qualité écologique des milieux
aquatiques**

Date :
2011-05-20

Assistante:
Patricia BENEDIKT
Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 08
patricia.benedikt@afnor.org

AFNOR T95F

Numéro du document:
N 511

Responsable:
Sébastien LOUIS-ROSE
Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 83 45
Sebastien.louisrose@afnor.org

**Compte-rendu de la réunion T95F
"Qualité écologique des milieux aquatiques"
du 3 mars 2011**

COMMENTAIRES

SUITE A DONNER

SOURCE

Secrétariat de la commission T95F

Ordre du jour

	Documents	Action
1 Adoption de l'ordre du jour	T95F N 505	
2 Adoption du compte rendu de la précédente réunion	T95F N 498	
3 prXP T90-701 "Echantillonnage au chalut des communautés de poissons dans les estuaires français"	T95F N 501	Discussion/ décision
✓ Dépouillement de l'enquête commission	T95 N 506	
✓ Suite à donner au projet		
4 prNF T90-344 "Détermination de l'indice Poissons Rivière"	Texte EP T95F N 507	Discussion/ décision
✓ Dépouillement de l'enquête publique		
✓ Suite à donner au projet		
5 Information sur l'élaboration des guides d'application des normes de prélèvement et de traitement en laboratoire (resp. XP T90-333 et prXP T90-388)		Information/ Discussion
6 Préparation de la réunion du CEN/TC 230 du 14 au 18 mars 2011	T95F N 508 et 509	Discussion/ décision
7 Vote en cours		
✓ Examen systématique des normes EN : EN 15204, EN 15196, EN 15110, EN 14996, EN 14962	T95F N 502	Discussion/ décision
8 Questions diverses		
9 Date de la prochaine réunion		

M. CHAUVIN (Aquaref-CEMAGREF) ouvre la réunion. Un tour de table est effectué. La liste de présence est placée en fin de document.

1. Adoption de l'ordre du jour

Document T95F N 505

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du compte rendu de la précédente réunion

Document T95F N 498

Le compte rendu est adopté sans modification.

3. prXP T90-701 "Echantillonnage au chalut à perche des communautés de poissons dans les estuaires"

Document T95F N 501

✓ Dépouillement de l'enquête commission

Document T95F N 506

Le projet de norme prXP T90-701 était soumis à l'enquête commission du 5 janvier 2011 au 23 février 2011. Cette enquête a été élargie à quelques organismes externes à la commission mais praticiens de la méthode : Cellule de Suivi du Littoral Normand (CSLN), Station Biologique de Roscoff, Asconit, Muséum National d'Histoire Naturelle, Créocéan, Agence de l'eau Loire-Bretagne.

3 organismes ont accompagné leur approbation de commentaires qui sont compilés dans le document T95F N 506. La commission prend connaissance de ces commentaires et pour chacun d'eux y donne une réponse (document T95F N 512) avec les précisions apportées par M. BOUJU (CEMAGREF), porteur du projet.

✓ Suite à donner au projet

→ La commission approuve la publication de la norme XP T90-701 dans une version qui prendra en compte les commentaires de l'enquête qui ont été approuvés par la commission et ceux faits en réunion. M. BOUJU et M. LOUIS-ROSE finaliseront ladite version pour envoi à la publication.

M. GROSSEL (IFREMER) informe qu'IFREMER prévoit de donner un avis, mais pas dans l'immédiat car aucun expert d'IFREMER n'a de disponibilité. M. CHAUVIN signale qu'il est difficilement envisageable de prendre en compte les éventuels commentaires à venir pour la version actuelle du projet, qui devraient alors faire l'objet d'une nouvelle enquête de la commission et retarder la publication. M. LOUIS-ROSE rappelle que le statut expérimental de la norme impose un examen par la commission dans les trois ans maximum suivant la publication de la norme. M. CHAUVIN invite donc l'IFREMER à adresser ses commentaires qui pourront être étudiés par la commission à l'issue de la période d'expérimentation.

4. NF T90-344 "Détermination de l'indice Poissons Rivière" (révision)

Texte EP (voir document T95F N 507)

✓ Dépouillement de l'enquête publique

Document T95F N 507

Le projet de norme prNF T90-344 était soumis à l'enquête publique du 14 janvier 2011 au 28 février 2011. 1 participant a émis une abstention. Seul 1 organisme a émis des commentaires en accompagnement de son approbation. Ceux-ci sont compilés dans le document T95F N 507. La

commission prend connaissance de ces commentaires et pour chacun d'eux y donne une réponse (document T95F N 514) avec les précisions apportées par M. REYJOL (ONEMA), porteur du projet.

✓ Suite à donner au projet

→ *La commission approuve la publication de la norme NF T90-344 dans une version qui prendra en compte les commentaires de l'enquête qui ont été approuvés par la commission et ceux faits en réunion. M. REYJOL et M. LOUIS-ROSE finaliseront ladite version pour envoi à la publication.*

M. CHAUVIN rappelle que la commission a décidé de réviser la norme NF T90-344 (publiée en 2004), initialement pour corriger la formule du calcul d'écart pour les métriques d'abondance. L'opportunité a été saisie d'apporter quelques modifications et précisions qui ne modifient pas le fond de la norme. M. REYJOL souligne que cela permettra d'avoir une version correcte de la norme pour les deux prochaines années, en attendant la normalisation du nouvel indice Poisson Rivière, qui ne débutera pas avant la fin de l'année 2011, pour une publication possible courant 2013.

5. Information sur l'élaboration des guides d'application des normes de prélèvement et de traitement en laboratoire (resp. XP T90-333 et prXP T90-388)

M. Mazuer (DREAL LORRAINE), qui anime le groupe de travail, étant absent, M. LALANNE-CASSOU propose de résumer les dernières avancées du groupe depuis la dernière réunion de la commission en novembre 2010 : il rappelle que le GT a choisi d'élaborer les deux guides en parallèle (partie « prélèvement » et partie « traitement en laboratoire »), la priorité ayant néanmoins été axée sur la partie « prélèvement ». Suite à la réunion AFNOR du 30 novembre 2010, le projet de guide « prélèvement » a fait l'objet d'une consultation informelle, auprès du GNQE et d'experts de la T95F. 4 contributions du GNQE (DREAL Rhône-Alpes, Bretagne, Corse, PACA) et 5 contributions des experts (Aquabio, Caricaie, Gay environnement, Asconit, SAGE) ont été collectées par l'animateur. De même, en accord avec le groupe de travail, EDF a consulté 9 de ses prestataires réalisant des mesures "invertébrés". Le projet de guide « prélèvement » a été retravaillé par le groupe lors de la réunion des 14 et 15 février 2011. Une réunion de travail est prévue les 7 et 8 avril pour achever le document afin de le présenter à la réunion de la commission T95F du 9 juin 2011.

La commission s'associe à M. CHAUVIN pour remercier le groupe de travail et son animateur, M. Mazuer, pour le travail conséquent accompli.

6. Préparation de la réunion du CEN/TC 230 du 14 au 18 mars 2011

Document T95F N 508 et 509

Le CEN/TC 230 "Qualité de l'eau" et de ses groupes de travail se réuniront du lundi 14 au vendredi 18 mars à Londres. L'ensemble des dossiers prévus dans chaque réunion est étudié.

✓ Réunions

Ad Hoc groupe

M. CHAUVIN rappelle que ce groupe traite de stratégie, évalue les éventuels besoins qui pourront faire l'objet de normalisation à plus long terme.

→ *Action pour la réunion du groupe Ad Hoc : pas de remarques particulières.*

TG 1 « invertébrés »

- projet CEN/TR 16151 'conception des indices multimétriques'. M LOUIS-ROSE fait remarquer qu'aucun commentaire français n'a été étudié par le TG (à l'inverse de ceux des autres pays). M. CHAUVIN rappelle que ce document n'a qu'un statut de rapport et que la commission T95F a décidé de ne pas le reprendre dans la collection nationale. Il suggère que la délégation ne s'attarde pas sur ce sujet en réunion du TG 1

- projet EN 16150 'Echantillonnage macroinvertébrés benthiques'. Les commentaires français à l'enquête CEN ont été globalement acceptés. Il faudra veiller en réunion qu'ils soient bien intégrés dans la version révisée du projet.
- projet EN ISO 10870. Pas de remarques ou attention particulière
- proposition de nouveau sujet 'Echantillonnage Habitat hyporhéique'. Déjà présenté lors de la précédente réunion, ce thème de travail n'avait pas rencontré un accueil enthousiaste. L'intérêt de ce sujet sera encore à préciser en réunion.
- proposition de nouveaux sujets de normes guides "identification des malformations chez les larves de Trichoptères Hydropsychidés et leur utilisation en biomarqueur pour l'évaluation de l'écotoxicité en rivières" et "identification des déformations des pièces buccales de larves de Chironomes et leur utilisation en biomarqueur de l'écotoxicité des sédiments". L'intérêt de ce sujet sera à préciser en réunion. M. LOUIS-ROSE informe la commission avoir eu un accueil plutôt positif de M. Pandard, président de la commission AFNOR T95E « Ecotoxicologie ».

➔ **Action pour la réunion TG 1 : le principal point de vigilance portera sur le projet prEN 16150**

TG 3 « Macrophytes et algues »

- projet 230272 'échantillonnage quantitatif et qualitatif du phytoplancton d'eau douce' et 230271 'détermination du bio-volume du phytoplancton'. Pas d'avancée sur ces projets, du fait de l'absence de progrès du mandat M/424 (mandat de la CE au CEN pour le développement de méthodes harmonisées en support à la mise en œuvre de la DCE). Peut-être plus d'information en réunion TG 3 ?
- révisions des normes EN 13946 'échantillonnage et prétraitement des diatomées benthiques', EN 14184 'étude des macrophytes aquatiques' et EN 14407 'identification, dénombrement et interprétation des échantillons de diatomées benthiques'. Les révisions de ces normes ont été actées en novembre 2010. Il s'agira de vérifier que l'orientation prise pour les révisions ne remettent pas en question les pratiques actuelles (la France avait voté négativement à la proposition de révision).

➔ **Action pour la réunion TG 3 : pas de point de vigilance particulier identifié. Une attention sur les révisions des normes.**

TG 4 « Poissons »

- révision de l'EN 14757 'échantillonnage poissons à l'aide de filets maillants'. Actuellement, la révision n'est pas actée. En cas de révision, il s'agira d'être attentif aux modifications.
- projet EN 15910 'hydroacoustique'. Pas d'avancée sur ce projet (notamment sa validation), du fait de l'absence de progrès du mandat M/424. Peut-être plus d'information en réunion TG 4 ?
- D'une manière générale, le TG 4 a peu d'activité. M. CHAUVIN s'interroge sur les prétendus besoins de révisions (EN 14962 et EN 14757) qui permettraient de relancer l'activité du TG.

➔ **Action pour la réunion TG 4 : pas de point de vigilance particulier identifié. Une attention sur les besoins de révisions.**

TG 5 « Hydromorphologie »

- projets 'hydromorphologie lac' la France est active sur ces sujets (participation régulière aux Workshops). Les commentaires ont régulièrement été transmis sur le projet EN 16039.
- proposition de nouveau sujet 'hydromorphologie des eaux de transition'. Il s'agira vraisemblablement de faire le point sur le dernier workshop ayant eu lieu sur ce thème, auquel le BRGM est associé (et dont il faudrait officialiser la participation dans les travaux de la commission T95F)

➔ **Action pour la réunion TG 5 : pas de point particulier identifié.**

TG 6 « Assurance qualité »

- projet EN 16164 'clés taxonomiques'. AFNOR a voté abstention à l'enquête CEN du fait du peu d'intérêt du projet. Etant donné que ce projet ne remet pas en cause les pratiques nationales, il ne fera pas l'objet d'une forte attention de la part de la délégation française.
- projet EN 16101 'études comparatives interlaboratoires'. En l'état, la commission a déjà signalé l'inapplicabilité du projet pour des problématiques biologiques. L'étude des résultats de l'enquête CEN sera l'occasion de rappeler cette position.
- listes macrophytes. M. CHAUVIN rappelle qu'il avait déjà présenté l'an passé un projet de checklist Macrophytes. Les avis avaient été contrastés. Pour 2011, un document de travail a été préparé par A. Veen et diffusé au TG 6. Selon M. CHAUVIN, ce document de répond pas aux besoins car focalisé sur

les règles de la taxonomie. M. CHAUVIN prévoit une présentation pour le TG 6 afin d'expliquer les enjeux de la démarche.

→ **Action pour la réunion TG 6 : présentation.**

TG 7 « Méthodes marines »

Pour ce TG, M. CHAUVIN rappelle que la délégation est davantage présente en tant qu'observateur, soulignant que les intérêts seraient mieux défendus par un spécialiste, comme IFREMER.

- potentiel nouveau sujet 'cartographie'. Pas de commentaire dans l'immédiat. IFREMER fera parvenir dans les prochains jours d'éventuels remarques sur ce sujet.

- projet EN 16260 'Etudes visuelles des fonds marins'. Pas de commentaire dans l'immédiat. IFREMER fera parvenir dans les prochains jours d'éventuels remarques sur ce sujet.

- projet EN 15972 'investigations quantitatives et qualitatives du phytoplancton marin'. L'IFREMER n'a pas pu prendre connaissance de la dernière version du projet. IFREMER fera parvenir dans les prochains jours d'éventuels remarques sur ce sujet.

→ **Action pour la réunion TG 7 : remontées des remarques d'IFREMER au TG 7 par la délégation françaises**

WG 2 et CEN/TC 230

La réunion du WG 2 entérine les recommandations des TG de même que le CEN/TC 230 entérine les recommandations des WG. Des informations sur les avancées du mandat M/424 seront vraisemblablement données au cours de ces réunions.

✓ Délégation française

La délégation est définie comme suit :

** Groupe ad hoc : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** TG 1 "invertébrés" : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** TG 3 "macrophytes et algues" : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** TG 4 "poissons" : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** TG 5 "hydromorphologie" : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** TG 6 "Assurance qualité" : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** TG 7 "méthodes marines" : M. CHAUVIN, Mme PERIANIN et M. REYJOL

** WG 2 : M. CHAUVIN, M. LOUIS-ROSE, Mme PERIANIN, M. REYJOL, Mme RAUZY

** CEN/TC 230 : M. LOUIS-ROSE, Mme PERIANIN, Mme RAUZY

7. Vote en cours

✓ Examen systématique des normes EN

Document T95F N 502

Cinq normes européennes sont soumises en 2011 à l'examen systématique (examen intervenant tous les cinq ans suivant la publication de la norme)

→ **La commission prend les décisions suivantes (voir document T95F N 510) :**

EN 15204 'Utermöhl' : **confirmation**

EN 15196 'Echantillonnage et traitement d'exuvies' : **abstention**

EN 15110 'zooplancton dans les eaux stagnantes' : **confirmation**

EN 14996 'assurance qualité pour des évaluations biologiques et écologiques' : **abstention avec commentaires** (basés sur les ceux accompagnant le vote négatif français au vote formel en 2006)

EN 14962 'Guide sur l'échantillonnage de poissons' : **confirmation**

8. Questions diverses

✓ Définition des catégories d'intérêt des différents acteurs d'une commission de normalisation

Document T95F N 492

M. LOUIS-ROSE souhaite revenir sur la proposition de M. Chauvin soumise par mail en décembre 2010 : chaque organisme ne pouvant être classé que dans une seule catégorie d'intérêt, il serait peut-être possible que chaque DREAL se détermine un rôle formel dans la CN, différent d'une DREAL à une autre, pour montrer la diversité de leurs compétences, les DREAL pouvant à la fois être "prestataires", "utilisateurs" et "autorités réglementaires". Une démarche similaire pourrait être prise pour les agences de l'eau. Les organismes impliqués sont donc invités à réagir auprès de M. LOUIS-ROSE.

Mme RAUZY (ONEMA) informe les participants d'une remarque de Mme Apied (coordinatrice des normes au MEDDTL) qui voyait davantage l'ONEMA en tant que « porteur de politique publique » (seul le MEDDTL étant en « autorité réglementaire »). Comme le signalent Mme RAUZY et M. LOUIS-ROSE, et à la lecture des définitions données dans le document T95F N 492, la catégorie « porteur de politique publique » implique l'absence de réglementation sur le sujet normalisé, ce qui n'est pas le cas pour la T95F (d'où le placement de l'ONEMA en « autorité réglementaire ». Mme Apied aurait donc demandé à l'AFNOR une révision de la terminologie employée.

Les participants font remarquer qu'ils ne se reconnaissent pas dans les termes utilisés, ceux-ci n'étant pas adaptés aux domaines de la commission. Ils demandent à M. LOUIS-ROSE de faire remonter ce commentaire aux instances adéquates

M. LOUIS-ROSE signale aux participants que la liste de présence intègre dorénavant la catégorie d'intérêt de l'organisme représenté.

✓ Disponibilité des normes nationales pour les groupes de travail européens DCE

Lors de la précédente réunion, AFNOR et l'ONEMA ont été invités à réfléchir à une éventuelle solution, qui permette de disposer de versions en anglais des normes correspondant aux méthodes nationales DCE, pour diffusion libre aux groupes de travail des programmes DCE par les experts ou les services de l'Etat représentant la France. M. LOUIS-ROSE et Mme PERIANIN (MEDDTL) annoncent que ce dossier n'a pas progressé, du fait de difficultés rencontrées pour la signature de la convention DEB/AFNOR 2010.

9. Date de la prochaine réunion

Les prochaines réunions sont fixées au :

Jeudi 9 juin 2011

Jeudi 20 octobre 2011

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, M. CHAUVIN remercie les membres pour leur participation et clôt la réunion.



Le participant s'engage, pendant la durée de sa participation aux travaux et indéfiniment après la fin de celle-ci, à ne pas divulguer à d'autres que ses mandants ou employeurs les données, renseignements et documents divers qui lui auront été communiqués ou dont il aurait pris connaissance dans le cadre des travaux de l'instance de normalisation. Ces derniers ne pourront être utilisés à d'autres fins que pour appuyer les travaux de l'instance de normalisation. Le participant s'engage à conserver une attitude respectueuse à l'égard des autres participants aux travaux, des décisions prises et des organismes de normalisation.

Le participant s'engage à faire respecter ces dispositions par ses salariés, adhérents ou préposés. Le participant s'engage à se conformer aux dispositions du Vademecum des acteurs du système français de normalisation et à respecter la réglementation relative à la protection des données et au droit d'auteur. Le participant consent à ce que ses coordonnées personnelles soient utilisées et partagées pour étayer les travaux de normalisation et notamment au sein des comités électroniques ou lors de l'enquête publique.

Conformément à la loi 78-16 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès et de communication aux informations nominatives les concernant et d'un droit de rectification. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande écrite auprès de :

AFNOR - Département Coordination et Support - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Président : CHAUVIN Christian
Secrétaire : LOUIS-ROSE Sébastien

Membres de la commission T95F

QUALITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES

Du : 3 mars 2011

Lieu : AFNOR

Participant	Organisme d'Appartenance	Intérêts Représentés	Catégorie	Tél / e-mail	Signature
BASSERES ANNE	TOTAL PETROCHEMICAL S FRANCE	TOTAL PETROCHEMICAL S FRANCE	Fabricant ou prestataire	05 59 67 37 34 anne.basseres@total.com	
BERTRIN VINCENT	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	+ 33 (0)5 57 89 09 90 vincent.bertrin@cemagref.fr	
BORNARD CHARLES	DREAL RHONE ALPES	DREAL RHONE ALPES	Fabricant ou prestataire	04 37 48 36 83 charles.bornard@developpement-durable.gouv.fr	<i>excusé</i>
BOUJU VINCENT	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	33557892716 vincent.bouju@cemagref.fr	<i>par téléconférence</i>
CARREY ANTONIN	IPL SANTE ENVIRONNEMENT DURABLES EST	IPL SANTE ENVIRONNEMENT DURABLES EST	Fabricant ou prestataire	03 83 50 82 20 antonin.carrey@ipl-groupe.fr	<i>excusé</i>
CASAS STELLIO	VEOLIA ENVIRONNEMENT	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Fabricant ou prestataire	stellio.casas@veolia.com	<i>excusé</i>
CHAUVIN CHRISTIAN	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	05 57 89 27 27 christian.chauvin@bordeaux.cemagref.fr	
COSTE MICHEL	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	05 57 89 08 50 michel.coste@bordeaux.cemagref.fr	

LISTE DE PRESENCE					2/4
QUALITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES					
Du : 3 mars 2011			Lieu : AFNOR		
Participant	Organisme d'Appartenance	Intérêts Représentés	Catégorie	Tél / e-mail	Signature
DELATTRE CECILE	EDF R&D	EDF R&D	Utilisateur ou destinataire	01 30 87 78 08 cecile.delattre@edf.fr	
DELVOYE AYMERIC	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	Support technique	aymeric.delvoye@ipl-groupe.fr	
DUTARTRE ALAIN	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	+33 5 57 89 08 52 alain.dutartre@bordeaux.cemagref.fr	
FONTAN BRUNO	AQUABIO	AQUABIO	Fabricant ou prestataire	33557245721 bruno.fontan@aquabio-conseil.fr	excuse
GARRIVIER FREDERIC	CLSEHL - CARSO LABO SANTE ENVIRON HYGIENE LYON	CLSEHL - CARSO LABO SANTE ENVIRON HYGIENE LYON	Fabricant ou prestataire	04 72 76 16 22 fgarrivier@groupecarso.com	
GRAC CORINNE	ENGEES	ENGEES	Support technique	03 88 24 82 17 corinne.grac@engees.u-strasbg.fr	
GROSSEL HUBERT	IFREMER	IFREMER	Support technique	+33 2 30 02 41 07 04 34 30 43 54 hubert.grossel@ifremer.fr	
LAFONT MICHEL	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	04 72 20 87 21 lafont@lyon.cemagref.fr	
LALANNE-CASSOU CHRISTIAN	DRIEE ILE DE FRANCE	DRIEE ILE DE FRANCE	Fabricant ou prestataire	christian.lalanne-cassou@developpement-durable.gouv.fr	
LENOIR SEVERINE	VEOLIA ENVIRONNEMENT	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Fabricant ou prestataire	+33 1 71 75 13 27 severine.lenoir@veolia.com	
LOUIS-ROSE SEBASTIEN	AFNOR	AFNOR		01 41 62 83 45 sebastien.louisrose@afnor.org	
MARTINET FABRICE	AESN - AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	AESN - AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	Utilisateur ou destinataire	01 41 20 16 30 martinet.fabrice@aesn.fr	
MAZUER PIERRE	DREAL LORRAINE	DREAL LORRAINE	Fabricant ou prestataire	03 87 39 99 95 pierre.mazuer@developpement-durable.gouv.fr	
MICELI JEROME	CARICAIE	CARICAIE	Fabricant ou prestataire	03.87.52.13.99 jmiceli@caricale.fr	
MOY JOHANN	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	Autorité réglementaire	+33 1 42 19 13 12 johann.moy@developpement-durable.gouv.fr	
LOUDART ERIC	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	Support technique	eric.oudart@ipl-groupe.fr	

En signant ce document, vous acceptez les engagements mentionnés en page 1

LISTE DE PRESENCE				3/4	
QUALITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES					
Du : 3 mars 2011			Lieu : AFNOR		
Participant	Organisme d'Appartenance	Intérêts Représentés	Catégorie	Tél / e-mail	Signature
PERESS JOSEE	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	+33 1 45 36 63 josee.peress@onema.fr	
PERIANIN LAURENCE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	Autorité réglementaire	laurence.perianin@developpement-durable.gouv.fr	
PORCHER JEAN-PIERRE	CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE	CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE	Support technique	02 23 45 06 01 jean-pierre.porcher@onema.fr	
PRYGIEL Jean	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	Utilisateur ou destinataire	03 27 99 90 21 j.prygiel@eau-artois-picardie.fr	excusé
PRYGIEL Jean	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	Utilisateur ou destinataire	03 27 99 90 21 j.prygiel@eau-artois-picardie.fr	
RAUZY SYLVIE	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire (?)	01 45 14 88 97 sylvie.rauzy@onema.fr	
RAYMOND JEAN-CLAUDE	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	04 72 78 89 44 jean-claude.raymond@onema.fr	
REBILLARD JEAN-PIERRE	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	Utilisateur ou destinataire	05 61 36 37 35 jean-pierre.rebillard@eau-adour-garonne.fr	
REYJOL YORICK	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	01 45 14 88 80 yorick.reyjol@onema.fr	
RIMET FREDERIC	INRA	INRA	Support technique	+33 4 50 26 78 15 rimet@thonon.inra.fr	
ROLLIN CLAUDE	DREIF - CETE ILE DE FRANCE	DREIF - CETE ILE DE FRANCE	Fabricant ou prestataire	33134821229 clauderollin@developpement-durable.gouv.fr	
ROSET NICOLAS	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	+33 4 72 78 89 55 nicolas.rosset@onema.fr	
SPYRATOS VASSILIS	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	Autorité réglementaire	01 42 19 13 21 vassilis.spyratos@developpement-durable.gouv.fr	
STROFFEK STÉPHANE	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	Utilisateur ou destinataire	04 72 71 26 61 stephane.stroffek@eamc.fr	excusé
VOISIN JEAN-FRANCOIS	DRIEE ILE DE FRANCE	DRIEE ILE DE FRANCE	Fabricant ou prestataire	jean-francois.voisin@developpement-durable.gouv.fr	excusé

En signant ce document, vous acceptez les engagements mentionnés en page 1

**Qualité écologique des milieux
aquatiques**

Date :
2011-06-30

Assistante:
Patricia BÉNEDIKT
Ligne directe : + 33 (0) 1 41 62 84 08
patricia.benedikt@afnor.org

AFNOR T95F

Numéro du document:
N 523

Responsable:
Sébastien LOUIS-ROSE
Ligne directe : + 33 (0) 1 41 62 83 45
Sebastien.louisrose@afnor.org

**Compte-rendu de la réunion
T95F "Qualité écologique des milieux
aquatiques"
du 9 juin 2011**

Président : M. CHAUVIN (AQUAREF - CEMAGREF)

COMMENTAIRES Présidence de la réunion assurée par Mme PERIANIN (MEDDTL – DEB)
en remplacement de M. CHAUVIN

SUITE A DONNER

SOURCE Secrétariat T95F

Ordre du jour

	Documents	Action
1 Adoption de l'ordre du jour	T95F N 517	
2 Adoption du compte rendu de la précédente réunion	T95F N 511	
3 Guides d'application des normes de prélèvement et de traitement en laboratoire (resp. XP T90-333 et XP T90-388)		Discussion/ Décision/ Information
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prélèvement (GA T90-733) : examen du document et suite à donner au projet ✓ Point d'information sur la partie laboratoire (GA T90-788) 	T95F N 518	
4 Votes en cours	T95F N 515	Discussion/ décision
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition de nouveau sujet européen relatif à la nomenclature ✓ Proposition de nouveau sujet européen relatif à l'évaluation des caractéristiques hydromorphologiques des eaux côtières et de transition ✓ prEN 16260 <i>Études visuelles des fonds marins</i> - Dépouillement de l'enquête publique - Définition du vote français à l'enquête CEN ✓ FprEN 15972 <i>Guide pour l'étude quantitative et qualitative du phytoplancton marin – Version soumise au vote avant publication</i> ✓ FprEN 16039 <i>Evaluation des caractéristiques hydromorphologiques des lacs – Version soumise au vote avant publication</i> 		
5 Compte rendu de la réunion du CEN/TC 230 "Qualité de l'eau" du 14 au 18 mars 2011	T95F N 520 à 522	Information/ Discussion
6 Compte rendu de la réunion de l'ISO/TC 147/SC 5 "Qualité de l'eau" du 23 au 28 mai 2011	147/SC5 :WG6 N 28	Information/ Discussion
7 Questions diverses		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Workshop européen sur l'hydromorphologie des eaux de transition 26/27 septembre 2011 à l'AFNOR 		Discussion
8 Date de la prochaine réunion		

En raison d'un imprévu, M. Chauvin (Aquaref-CEMAGREF) n'a pas pu assister à la réunion. Mme Périanin (MEDDTL – DEB) assurera la présidence de la réunion en remplacement de M. Chauvin.

Mme PERIANIN ouvre la réunion. Un tour de table est effectué. La liste de présence est placée en fin de document.

1. Adoption de l'ordre du jour

Document T95F N 517

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du compte rendu de la précédente réunion

Document T95F N 511

Le compte rendu est adopté sans modification.

3. Guides d'application des normes de prélèvement et de traitement en laboratoire (resp. XP T90-333 et prXP T90-388)

✓ Prélèvement (GA T90-733) : examen du document et suite à donner au projet

Document T95F N 518

M. MAZUER (DREAL LORRAINE) rappelle que, suite à la réunion AFNOR du 30 novembre 2010, le projet de guide « prélèvement » a fait l'objet d'une consultation informelle, auprès du Groupe National sur la Qualité de l'Eau - GNQE et d'experts de la T95F. 4 contributions du GNQE (DREAL Rhône-Alpes, Bretagne, Corse, PACA) et 5 contributions des experts (Aquabio, Caricaie, Gay environnement, Asconit, SAGE) ont été collectées par l'animateur. De même, en accord avec le groupe de travail, EDF a consulté 9 de ses prestataires réalisant des mesures "invertébrés". Le projet de guide « prélèvement » a été retravaillé par le groupe lors de la réunion des 14 et 15 février 2011. Philippe Usseglio (Université de Metz) a été consulté et a émis un avis sur la version issue de cette réunion. Une réunion de travail s'est tenue les 7 et 8 avril pour finaliser le document. Celui-ci (document T95F N 518) est soumis à la commission avec pour objectif l'envoi en enquête interne avant publication.

Le document, d'environ 70 pages, apporte des compléments par rapport à la norme XP T90-333 : liste du matériel utile, méthodes d'estimation des largeurs, définitions des substrats, du colmatage, méthode d'estimation des recouvrements, méthodes d'utilisation d'un Surber et d'un haveneau, précisions pour l'échantillonnage des substrats, définition des paramètres de terrain. En annexe, est fournie la définition du choix d'un point de prélèvement (en attendant l'élaboration d'un document spécifique à cette question).

Cette présentation faite, M. MAZUER soulève quelques questions à la commission :

- les organismes ayant contribué à l'élaboration du guide peuvent-ils être cités ? M. LOUIS-ROSE rappelle que c'est déjà le cas pour les normes, où les membres du groupe de travail sont cités en plus de ceux de la commission gestionnaire. Pour éviter de longues listes, il est préférable de ne citer qu'un nom par organismes ou alors de ne citer que les organismes. M. MAZUER étudiera la solution adéquate avec les organismes contributeurs ;

- le document pourra-t-il être consulté, voire disponible à la vente en couleur ? M. LOUIS-ROSE répond par l'affirmative. Mme PERIANIN invite aussi à l'AFNOR à s'assurer que les illustrations soient de qualité suffisante pour être utilisées.

M. MAZUER signale que la circulaire DCE 2007/22, qui définit le protocole de prélèvement et de traitement des échantillons des invertébrés est rendue obsolète par les normes expérimentales XP T90-333 et XP T90-388. Le plus judicieux serait de la remplacer par une nouvelle faisant référence aux deux normes suscitées. Mme PERIANIN étudiera la question au ministère.

M. MAZUER suggère également de diffuser le document pour essai lors de la campagne d'été 2011. La commission n'y voit pas d'objection.

Mme PERIANIN propose l'envoi en enquête commission courte et suggère et la publication à sa suite, sans attendre la prochaine réunion de la commission en octobre 2011 sauf si des commentaires de fond impose un retour à la commission pour décision. M. FONTAN (AQUABIO) signale avoir des commentaires sur le document et ne souhaite donc pas que les étapes soient trop précipitées. M. MAZUER prend bien acte de cette information mais tient à rappeler qu'il n'est pas possible de considérer positivement toutes les remarques.

→ La commission décide donc d'envoyer le document enquête commission de un mois. A l'issue de cette enquête, si les positions et commentaires émis ne nécessitent pas de remonter à la commission, le document sera publié. Dans le cas contraire, la décision de publication sera prise en réunion d'octobre 2011.

✓ **Traitement en laboratoire (GA T90-788) : point d'information**

M. MAZUER informe que le sujet a quasiment été finalisé lors de la réunion du groupe de travail des 7 et 8 avril 2011. Un point technique, relatif à la constitution d'un échantillon représentatif, reste encore à traiter. M. MAZUER enverra au groupe une nouvelle version du projet de guide dans le courant du mois de juin 2011.

Afin d'ouvrir le document à d'autres pratiques de laboratoires qui n'auraient pas été identifiées par les membres du groupe de travail, M. MAZUER propose de consulter le GNQE et les membres de la commission T95F. **→ La commission approuve cette proposition.**

M. MAZUER suggère également de consulter des bureaux d'études et laboratoires non membres de la commission, toujours pour compléter le document avec d'autres pratiques de laboratoires. Sur ce point, M. FONTAN émet des réserves. Même s'il entend les objectifs de cette consultation, il rappelle l'investissement nécessaire pour participer aux travaux de la commission et n'estime pas juste que les organismes privés extérieurs puissent autant agir sur le contenu de projets normatifs que les membres de commission.

→ Les membres présents comprennent bien cette position et demandent au président et secrétaire de la commission d'étudier la question de façon à avoir une politique claire sur ce point pour les consultations à venir.

→ La commission décide, à ce stade des réflexions, de ne pas retenir la suggestion de M. MAZUER de consulter les bureaux d'études et laboratoires non membres de la commission.

Pour M. MAZUER, le projet devrait être prêt pour l'enquête commission à la fin de l'année 2011 ou début de l'année 2012.

4. Votes en cours

(document T95F N 515)

✓ **Proposition de nouveau sujet européen relatif à la nomenclature**

(document CEN/TC 230 N 728)

Discuté en réunion, ce document précise les règles pertinentes pour l'enregistrement de données sur la biodiversité et la taxonomie. Ce projet très général et non contraignant ne permet pas de répondre aux besoins identifiés par M. Chauvin et présentés par lui-même lors des deux dernières réunions du CEN, concernant les checklists Macrophytes. Sur ce point, Mme PERIANIN informe que la France doit initier une proposition d'étude nouvelle.

→ Pour le sujet en consultation, la commission vote approbation sans commentaire pour l'inscription du sujet au programme de travail du CEN/TC 230

- ✓ **Proposition de nouveau sujet européen relatif à l'évaluation des caractéristiques hydromorphologiques des eaux côtières et de transition**
(document CEN/TC 230 N 728)

M. LOUIS-ROSE rappelle que ce projet est en particulier suivi par le BRGM représenté en commission par M. Thiébot. M. THIEBOT rappelle que le BRGM a été mandaté par l'ONEMA pour définir le très bon état écologique hydromorphologique des eaux côtières et estuariennes et préparer le programme de surveillance hydromorphologique. Il informe les participants de la tenue d'un atelier européen sur le sujet en septembre 2011 (voir questions diverses).

→ Pour le sujet en consultation, la commission vote approbation sans commentaire pour l'inscription du sujet au programme de travail du CEN/TC 230. M. THIEBOT est nommé expert.

M. GROSSEL (IFREMER) informe que le document doit faire l'objet d'une consultation au sein de l'IFREMER. M. THIEBOT lui suggère qu'il lui envoie les remarques avant septembre 2011, mois auquel se tiendra l'atelier européen et au cours duquel le projet de norme sera discuté.

- ✓ **prNF EN 16260 Études visuelles des fonds marins**
(Document T95F N 519)

- Dépouillement de l'enquête publique :

Le projet prNF EN 16260 était soumis à l'enquête publique du 14 avril au 27 mai 2011. Seule une approbation avec commentaires a été émise (document T95F N 519). Après avoir pris connaissance du document de dépouillement, la commission décide d'approuver tous les commentaires émis.

- Définition du vote français à l'enquête CEN

M. GROSSEL souhaite consulter l'IFREMER pour d'éventuels commentaires. M. LOUIS-ROSE rappelle l'intérêt de répondre durant l'enquête publique, permettant de débattre en réunion des commentaires et de la position à transmettre au CEN. Par ailleurs, il informe avoir dès le début de l'année transmis le projet à Mme Guillaumont (nommée experte par la commission pour participer à l'élaboration du document) de l'IFREMER qui ne lui a pas fait de retour. M. PERIANIN propose finalement à l'IFREMER d'adresser très rapidement ces commentaires à M. LOUIS-ROSE car il est nécessaire de les soumettre à la commission pour validation avant de les considérer pour définir les commentaires accompagnant le vote français à l'enquête CEN.

→ La commission approuve le projet de norme européenne prEN 16260, avec commentaires (document T95F N 525)

- ✓ **FprEN 15972 Guide pour l'étude quantitative et qualitative du phytoplancton marin – Version soumise au vote avant publication**

Le document est soumis au vote formel pour publication. M. GROSSEL note des avancées significatives qui vont dans le bon sens. Il remarque néanmoins que, si la chlorophylle a été identifiée comme indicateur d'évaluation de la biomasse de phytoplancton dans la définition (3.3), ceci n'apparaît toujours pas en 7.4. M. REYJOL (ONEMA) informe en avoir parlé avec le TG 7 en réunion de mars 2011 et annonce que ce TG est d'accord pour intégrer cette remarque dans la norme comme commentaire éditorial (en effet à ce stade, les commentaires techniques ne sont plus autorisés sauf en cas de vote négatif).

→ La commission vote positivement avec commentaire éditoriaux (prise en compte de la chlorophylle comme indicateur de la biomasse en 7.4) au vote formel sur le FprEN 16039

- ✓ **FprEN 16039 Evaluation des caractéristiques hydromorphologiques des lacs – Version soumise au vote avant publication**

Le document est soumis au vote formel pour publication. Le projet a été suivi avec attention par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, le Cemagref et l'ONEMA qui ont permis de faire évoluer le texte,

autant que cela était possible compte tenu des marges de manœuvre limitées laissées par le porteur de projet (Phil Boon). M. LOUIS-ROSE rappelle qu'il y a eu des échanges entre M. Stroffek (Agence de l'eau RMC) et Phil Boon en début d'année 2011 pour proposer d'apporter des ajustements au document avant sa finalisation pour vote, sans succès. M. LOUIS-ROSE n'a pas eu de retour des principaux contributeurs français suite à la diffusion du document soumis au vote formel.

→ **La commission vote positivement sans commentaire au vote formel sur le FprEN 16039**

5. Compte rendu de la réunion du CEN/TC 230 du 14 au 18 mars 2011

Document T95F N 520 à 522

Le CEN/TC 230 "Qualité de l'eau" et ses groupes de travail se sont réunis du lundi 14 au vendredi 18 mars à Londres. Le document 520 fait le lien vers les résolutions adoptées à l'issue des réunions des différentes instances ; le document 521 est le compte rendu de la délégation française à la commission AFNOR T95F ; le document 522 liste l'ensemble du programme normatif du CEN/TC 230/WG 2 "Qualité de l'eau – Méthodes biologiques" actualisé suites aux décisions prises lors des réunions.

Ne sont décrits ci-dessous que les sujets ayant suscité des remarques, précisions ou commentaires à la présente réunion.

✓ **Ad Hoc groupe**

Mme PERIANIN rappelle que ce groupe traite de stratégie, évalue les éventuels besoins qui pourront faire l'objet de normalisation à plus long terme.

- normes et annexe V de la DCE : l'inclusion dans l'annexe V des normes implique la validation de ces dernières. Or la question du financement de tels programmes n'est à ce jour par assuré.
- l'annexe V peut inclure des normes nationales sous réserves que leur qualité puisse être démontrée, ce qui fait de nouveau intervenir la question de la validation. Mme RAUZY signale que toutes les méthodes d'essais physico-chimiques sont validées, et ce depuis des années, par des essais interlaboratoires. Le CEN et l'ISO poussent les comités à valider leurs méthodes d'essai, mais la question est plus délicate pour les méthodes biologiques comme le signale M. MAZUER.
- Mme PERIANIN attire l'attention sur le fait d'être très vigilant sur les normes CEN qui seront intégrées à l'annexe V.

✓ **TG 1 « invertébrés »**

- Projet EN 16150 'Echantillonnage macroinvertébrés benthiques'. Les commentaires français à l'enquête CEN ont été globalement acceptés (notamment la question des 20 échantillons). La délégation a été attentive à ce que le nombre de 20 échantillons soit bien pris uniquement comme un exemple dans tout le document.
- Proposition de nouveau sujet 'Echantillonnage Habitat hyporhéique' : certains membres s'étonnent que le sujet soit développé. Pourtant, Mme PERIANIN signale la tenue d'un workshop le 13 et 14 juin prochain. Le Cemagref Lyon s'est montré intéressé.
- Réflexion sur un guide sur les populations de moules perlières (Phil Boon) : la commission s'étonne de l'intérêt de développer un tel sujet. Le TG 1 n'a pas non plus été convaincu.

✓ **TG 3 « Macrophytes et algues »**

- Projet 230272 'échantillonnage quantitatif et qualitatif du phytoplancton d'eau douce' et 230271 'détermination du biovolume du phytoplancton'. Ces projets n'ont pas progressé du fait de l'absence de progrès du mandat M/424 (mandat de la CE au CEN pour le développement de méthodes harmonisées en support à la mise en œuvre de la DCE).
- Les révisions des normes EN 13946 'échantillonnage et prétraitement des diatomées benthiques', EN 14184 'étude des macrophytes aquatiques' et EN 14407 'identification, dénombrement et interprétation des échantillons de diatomées benthiques' ont été actées.

✓ **TG 4 « Poissons »**

- Révision de l'EN 14757 'échantillonnage poissons à l'aide de filets maillants'. La révision est actée.
- Projet EN 15910 'hydroacoustique'. Ce projet n'a pas progressé du fait de l'absence de progrès du mandat M/424. Le travail d'intercalibration est stoppé. M. REYJOL signale que la France pourrait cofinancer le programme. Ceci est à voir avec les autres états membres.

✓ **TG 5 « Hydromorphologie »**

M. REYJOL fait remarquer la nécessité pour la France d'être plus active sur les sujets relatifs à l'hydromorphologie, compte tenu de l'expertise française.

- proposition de nouveau sujet 'hydromorphologie des eaux de transition'. Un workshop se tiendra fin septembre sur ce sujet. Le BRGM est associé.

✓ **TG 6 « Assurance qualité »**

- Projet EN 16101 'études comparatives interlaboratoires'. En l'état, la commission a déjà signalé l'inapplicabilité du projet pour des problématiques biologiques. Le consensus n'a pas été obtenu : il y a notamment une forte opposition entre la France et l'Allemagne. Une demande d'extension des délais a été demandé (et accepté).

- Checklist. M. Chauvin a fait une présentation sur le sujet. Mme PERIANIN précise qu'il faut prévoir la fourniture d'un texte en vue de préparer un nouveau sujet européen.

✓ **TG 7 « Méthodes marines »**

Pas de commentaire

✓ **WG 2 et CEN/TC 230**

- Pas de progrès sur le mandat M/424.
- Il y a eu quelques discussions sur les apports possibles de la normalisation à la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin". Le secrétaire du CEN/TC 230 a rappelé que si aucune partie prenante (et notamment un état-membre ou la Commission Européenne) n'exprimait de besoin, il était difficile d'engager des travaux.
- Il reste encore beaucoup d'interrogation sur le statut des documents (en particulier normes EN ou Rapport Technique) par rapport à leur contenu (informatif ou normatif).
- La prochaine réunion du CEN/TC 230 aura lieu conjointement avec les réunions de l'ISO/TC 147 "Qualité de l'eau", dans le courant du mois de juin 2012 en France.

6. Compte rendu de la réunion de l'ISO/TC 147/SC 5 "Qualité de l'eau" du 23 au 28 mai 2011

Seuls les points relatifs à la réunion de l'ISO/TC 147/SC 5/WG 6 "Classification biologique" est d'intérêt pour la commission. Mme RAUZY y a participé et rapporte à la commission les décisions prises.

- De façon général, il est remarquable que l'animateur du groupe de travail, Paul Logan, n'ai aps assister à la réunion pour la seconde fois consécutive. Les participants n'ont pas apprécié également que l'animateur ne soit pas en mesure de respecter ces autres missions d'animateur : problème de gestion des délais (deux des trois sujets du groupe sont hors délais et donc menacés de suppression par l'ISO) ou encore prise de décision unilatéral sur les suites données aux commentaires émis lors de consultation (pas de discussion avec le groupe de travail). L'instance supérieur du WG 6, l'ISO/TC 147/SC 5 a fait un rappel à l'ordre aux animateurs de WG.

- Projet EN ISO 8689-1 'limites entre les classes biologiques en utilisant des données d'études de la faune et la flore aquatiques' : pas d'avancée par le chef de projet, Paul Logan. Le sujet risque d'être annulé si une version n'est pas adressée à l'ISO pour enquête CD très rapidement, ce qui, en fait, ne dérangerait pas grand monde, en particulier la France qui a désapprouvé cette révision.

- Projet EN ISO 10870 'méthodes et dispositifs d'échantillonnage des macroinvertébrés benthiques dans les eaux douces' : l'animateur est invité à revoir ces décisions vis-à-vis de certains commentaires. De même que l'EN ISO 8689-1, le projet EN ISO 10870 risque d'être annulé car hors délais, ce qui serait regrettable, compte tenu de l'état d'avancement du projet, proche de la finalisation.
- Projet EN ISO 16665 'échantillonnage quantitatif et le traitement d'échantillons de la macrofaune marine des fonds meubles' : le groupe a regretté le manque de contributeurs sur ce sujet. Seul l'Allemagne est véritablement active. Au niveau français, l'IFREMER n'a pas souhaité participer au projet. C'est donc la pertinence de ce sujet ISO qui est remis en question.
- Révision de l'ISO 5667-16 'Échantillonnage - Lignes directrices pour les essais biologiques des échantillons' : élaboré par l'ISO/TC 147SC 6 "Echantillonnage" : la norme doit être révisée. Un groupe de travail doit être créé en intégrant des spécialistes des méthodes d'essais biologiques.
- Comme indiqué plus tôt dans le cadre du compte rendu de la réunion du CEN/TC 230, l'ISO/TC 147 se réunira en France en juin 2012.

7. Questions diverses

- ✓ **Workshop européen sur l'hydromorphologie des eaux de transition 26/27 septembre 2011 à l'AFNOR**

Ceci a déjà été évoqué plus haut par M. THIEBOT : le prochain workshop se tiendra à l'AFNOR les 26 et 27 septembre 2011. Phil Boon qui anime ce workshop espère y faire venir des spécialistes de l'Europe du Sud et du Nord.

- ✓ **Disponibilité des normes nationales pour les groupes de travail européens DCE**

Une convention entre AFNOR et le MEDDTL (pour 2011) et l'ONEMA (2012) est en cours de rédaction. Il comprend notamment la traduction de certaines normes de la commission AFNOR T95F. Mme PERIANIN rappelle que l'objectif est de pouvoir partager les documents au sein des groupes de travail des programmes DCE.

8. Date de la prochaine réunion

Les prochaines réunions sont fixées au :

Jeudi 20 octobre 2011

Jeudi 19 janvier 2012

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, Mme PERIANIN remercie les membres pour leur participation et clôt la réunion.

LISTE DE PRESENCE

1/3



Le participant s'engage, pendant la durée de sa participation aux travaux et indéfiniment après la fin de celle-ci, à ne pas divulguer à d'autres que ses mandants ou employeurs les données, renseignements et documents divers qui lui auront été communiqués ou dont il aurait pris connaissance dans le cadre des travaux de l'instance de normalisation. Ces derniers ne pourront être utilisés à d'autres fins que pour appuyer les travaux de l'instance de normalisation. Le participant s'engage à conserver une attitude respectueuse à l'égard des autres participants aux travaux, des décisions prises et des organismes de normalisation.

Le participant s'engage à faire respecter ces dispositions par ses salariés, adhérents ou préposés.

Le participant s'engage à se conformer aux dispositions du Vademecum des acteurs du système français de normalisation et à respecter la réglementation relative à la protection des données et au droit d'auteur.

Le participant consent à ce que ses coordonnées personnelles soient utilisées et partagées pour étayer les travaux de normalisation et notamment au sein des comités électroniques ou lors de l'enquête publique.

Conformément à la loi 78-16 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès et de communication aux informations nominatives les concernant et d'un droit de rectification. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande écrite auprès de :

AFNOR - Département Coordination et Support - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Président : CHAUVAIN Christian
Secrétaire : LOUIS-ROSE Sébastien

Membres de la commission T95F

QUALITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES

Du : 9 juin 2011

Lieu : AFNOR (La Plaine St Denis)

Participant	Organisme d'Appartenance	Intérêts Représentés	Catégorie	Tél / e-mail	Signature
BASSERES ANNE	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	Fabricant ou prestataire	05 59 67 37 34 anne.basseres@total.com	
BERTRIN VINCENT	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	+ 33 (0)5 57 89 09 90 vincent.bertrin@cemagref.fr	
BOUJU VINCENT	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	33557892716 vincent.bouju@cemagref.fr	
CARREY ANTONIN	IPL SANTE ENVIRONNEMENT DURABLES EST	IPL SANTE ENVIRONNEMENT DURABLES EST	Fabricant ou prestataire	03 83 50 82 20 antonin.carrey@ipl-groupe.fr	
CASAS STELLIO	VEOLIA ENVIRONNEMENT	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Fabricant ou prestataire	stellio.casas@veolia.com	
CHAUVIN CHRISTIAN	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	05 57 89 27 27 christian.chauvin@bordeaux.cemagref.fr	excusé
COSTE MICHEL	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	05 57 89 08 50 michel.coste@bordeaux.cemagref.fr	
DELATTRE CECILE	EDF R&D	EDF R&D	Utilisateur ou destinataire	01 30 87 78 08 cecile.delattre@edf.fr	
DELVOYE AYMERIC	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	Support technique	aymeric.delvoye@ipl-groupe.fr	

LISTE DE PRESENCE

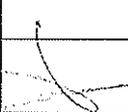
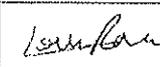
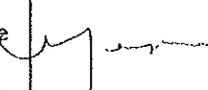
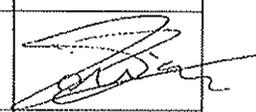
2/3

QUALITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES

Du : 9 juin 2011

Au :

Lieu : AFNOR (La Plaine St Denis)

Participant	Organisme d'Appartenance	Intérêts Représentés	Catégorie	Tél / e-mail	Signature
DUTARTRE ALAIN	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	+33 5 57 89 08 52 alain.dutartre@bordeaux.cemagref.fr	
FONTAN BRUNO	AQUABIO	AQUABIO	Fabricant ou prestataire	33557245721 bruno.fontan@aquabio-conseil.fr	
GARRIVIER FREDERIC	CARSO LABO SANTE ENVIRON HYGIENE LYON	CARSO LABO SANTE ENVIRON HYGIENE LYON	Fabricant ou prestataire	04 72 76 16 22 fgarrivier@groupecarso.com	
GRAC CORINNE	ENGEES	ENGEES	Support technique	03 88 24 82 17 corinne.grac@engees.u-strasbg.fr	excusée
GROSSEL HUBERT	IFREMER	IFREMER	Support technique	+33 040 27441 07 hubert.grosset@ifremer.fr	
LAFONT MICHEL	CEMAGREF	CEMAGREF	Support technique	04 72 20 87 21 lafont@lyon.cemagref.fr	
LALANNE-CASSOU CHRISTIAN	DRIEE ILE DE FRANCE	DRIEE ILE DE FRANCE	Fabricant ou prestataire	christian.lalanne-cassou@developpement-durable.gouv.fr	excusée
LENOIR SEVERINE	VEOLIA ENVIRONNEMENT	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Fabricant ou prestataire	+33 1 71 75 13 27 severine.lenoir@veolia.com	
LOUIS-ROSE SEBASTIEN	AFNOR	AFNOR	Secrétaire	sebastien.louisrose@afnor.org	
MARTINET FABRICE	AESN - AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	AESN - AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	Utilisateur ou destinataire	01 41 20 16 30 martinet.fabrice@aesn.fr	
MAZUER PIERRE	DREAL LORRAINE	DREAL LORRAINE	Fabricant ou prestataire	03 87 39 99 95 pierre.mazuer@developpement-durable.gouv.fr	
MICELI JEROME	CARICAIE	CARICAIE	Fabricant ou prestataire	03.87.52.13.99 jmiceli@caricaie.fr 06.10.37.55.73	
MOY JOHANN	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	Autorité réglementaire	+33 1 42 19 13 12 johann.moy@developpement-durable.gouv.fr	
LOUDART ERIC	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	INSTITUT PASTEUR DE LILLE	Support technique	eric.oudart@ipl-groupe.fr	
PERESS JOSEE	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	+33 1 45 36 63 josee.peress@onema.fr	
PERIANIN LAURENCE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	Autorité réglementaire	laurence.perianin@developpement-durable.gouv.fr	
PORCHER JEAN-PIERRE	CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE	CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE	Support technique	02 23 45 06 01 jean-pierre.porcher@onema.fr	
PRYGIEL Jean	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	Utilisateur ou destinataire	03 27 99 90 21 j.prygiel@eau-artois-picardie.fr	

En signant ce document, vous acceptez les engagements mentionnés en page 1

LISTE DE PRESENCE

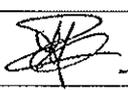
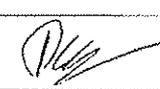
3/3

QUALITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES

Du : 9 juin 2011

Au :

Lieu : AFNOR (La Plaine St Denis)

Participant	Organisme d'Appartenance	Intérêts Représentés	Catégorie	Tél / e-mail	Signature
RAUZY SYLVIE	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	01 45 14 88 97 sylvie.rauzy@one ma.fr	
RAYMOND JEAN-CLAUDE	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	04 72 78 89 44 jean- claudе.raymond@o nema.fr	
REBILLARD JEAN-PIERRE	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	Utilisateur ou destinataire	05 61 36 37 35 jean- pierre.rebillard@ea u-adour-garonne.fr	
REYJOL YORICK	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	01 45 14 88 80 yorick.reyjol@one ma.fr	
RIMET FREDERIC	INRA	INRA	Support technique	+33 4 50 26 78 15 rimet@thonon.inra .fr	
ROLLIN CLAUDE	DREIF - CETE ILE DE FRANCE	DREIF - CETE ILE DE FRANCE	Fabricant ou prestataire	33134821229 claudе.rollin@deve loppement- durable.gouv.fr	
ROSET NICOLAS	ONEMA	ONEMA	Autorité réglementaire	+33 4 72 78 89 55 nicolas.rosset@one ma.fr	
SPYRATOS VASSILIS	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	DION DE L EAU ET DE LA BIODIVERSITE	Autorité réglementaire	01 42 19 13 21 vassilis.spyratos@ developpement- durable.gouv.fr	
STROFFEK STÉPHANE	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	Utilisateur ou destinataire	04 72 71 26 61 stephane.stroffek @eaurmc.fr	
THIEBOT JEROME	BRGM	BRGM	Support technique	33 (0)2 38 64 32 19 j.thiebot@brgm.fr	
VOISIN JEAN-FRANCOIS	DRIEE ILE DE FRANCE	DRIEE ILE DE FRANCE	Fabricant ou prestataire	jean- francois.voisin@de veloppement- durable.gouv.fr	Représenté par Elix CARNET 

Sujet: AFNOR T95F - Commentaires accompagnant le vote positif à l'enquêt eCEN sur le projet de norme européenne relatif aux études visuelles des fonds marins

De: LOUIS ROSE SEBASTIEN <sebastien.louisrose@afnor.org>

Date: Wed, 20 Jul 2011 15:08:36 +0200

Pour :: Membres de AFNOR/T95F <admin-livelink@afnor.org>

Bonjour,

Vous trouverez ci-joints les commentaires proposés pour accompagnés le vote positif à l'enquêt eCEn sur le projet européen En 16260 "Qualité de l'eau — Études visuelles des fonds marins utilisant un matériel d'observation tracté et piloté à distance pour la collecte de données environnementales"

Les deux premiers avaient déjà été validés en réunion de juin dernier suite au dépouillement de l'enquête publique sur le projet (voir mail précédent / document 524).

IFREMER avait demandé exceptionnellement de pouvoir envoyer ses commentaires ultérieurement. Ils sont identifiés par un surlignage jaune dans le document joint.

En l'absence d'avis contraire avant le 10 août, ces commentaires seront adressés au CEN.

Bien cordialement,

Sébastien LOUIS-ROSE

"ATTENTION.

Ce message et les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'attention exclusive de leur destinataire (aux adresses spécifiques auxquelles il a été adressé). Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, vous devez immédiatement en avertir l'expéditeur et supprimer ce message et les pièces jointes de votre système.

This message and any attachments are confidential and intended to be received only by the addressee. If you are not the intended recipient, please notify immediately the sender by reply and delete the message and any attachments from your system. "

en16260-afnor.pdf **Content-Type:** application/pdf
Content-Encoding: Base64

Template for comments and secretariat observations

Date:	Document: prEN 16260
-------	----------------------

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
MB ¹	Clause No./ Subclause No./ Annex (e.g. 3.1)	Paragraph/ Figure/Table/ Note (e.g. Table 1)	Type of comment ²	Comment (justification for change) by the MB	Proposed change by the MB	Secretariat observations on each comment submitted
FR	3.1		Te	This definition seems to refer to echo sounding.	Replace altimeter to echo sounder (also in 5.3)	
FR	5.2		Te	"Lights shall be strong enough to provide a fully illuminated surface". Please add the recommended/minimum power (W) of such lights		
FR				This project of regulation is suitable for visual survey seabed dedicated to flat areas. Nevertheless, in area with complex topography such as vertical walls, overhanging cliffs or caves, this standard may not be suitable. Furthermore, it is necessary to remind that new methodologies are presently under development for that sort of sites. This regulation may not be suitable in coastal environment with regard to image sizes (Image size impose by this text is too strict for coastal studies).	Towed gears and ROV allow observations that have different geospatial accuracy. It could be more handy to make it clear in the text by describing the two methods separately.	
FR	title			"Visual seabed surveys using remotely operated and towed observation gear for collection of environmental data"	"Visual seabed surveys using remotely operated and/or towed observation gear for collection of environmental data"	
FR	7.2			Concerning the NOTE: We suggest another formulation	We suggest: "Mapping using still photographs and video does not provide complete information about the total species diversity in an area, but provides important additional information on the main taxa represented and their organization in space, that traditional sampling gear cannot provide."	

1 MB = Member body (enter the ISO 3166 two-letter country code, e.g. FR for France; comments from the CCMC editing unit are identified by 'CCMC')

2 Type of comment: ge = general te = technical ed = editorial

NOTE Columns 1, 2, 4, 5 are compulsory.

CEN electronic balloting commenting template/version 2001-10